

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE

## DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 DECEMBRE 2021

**Président : Serge Masbou**

**Secrétaire de séance : Isabelle Delaire**

**Présents : Yves Favre, Christophe Carsac, Cédric Macouin, David Soulier, Sébastien Issalis, Isabelle Delaire, Lionel Carrière, Serge Masbou**

**Absents ayant donné procuration : Florie Vallet, Vincent Sérieyssol, Jérôme Calmettes**  
**Absents : Pierre Gondon, Véronique Contesse, Martine Mercadier**

### **Création/suppression poste adjoint territorial du patrimoine :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- la création d'un emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe permanent à temps non complet à raison de 20H00 hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> février 2022
- la suppression d'un emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe permanent à temps non complet à raison de 9H15 hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> février 2022

### **Renouvellement adhésion médecine préventive :**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le renouvellement de l'adhésion à la médecine préventive proposée par le centre de gestion de l'Aveyron, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 3 ans.

### **Décisions modificatives budget principal :**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, les virements de crédits suivants :

#### Section Investissement

Crédits à ouvrir :

Art. 2128 Op.231 : +3200€

Art.2183 Op.229 : + 600€

Crédits à réduire :

Art.21318 Op. 168 : -3200€

Art.21318 Op.229 : - 600€

#### Section de fonctionnement

Crédits à ouvrir :

Art. 60623 : + 5000€

Crédits à réduire :

Art. 022 : - 5000€

### **Nouveau plan de financement Îlot C (commerce) :**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le nouveau plan de financement de l'îlot C Loupiac (commerce) en vue de la demande de subvention auprès de l'Europe (programme Leader) :

Montant des travaux hors taxes : .....	657 183 €
- DETR (obtenue) : .....	120 000
- Région (sollicitée) : .....	65 533
- Département (sollicité) : .....	131 106
- Europe-Leader (sollicitée) : .....	150 000
- Commune (emprunt) : .....	190 544

### **Tarifs 2022 :**

Le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

#### Tarifs services scolaires :

- repas cantine enfant : 3,00 €
- garderie matin : 0,90 € la plage
- garderie soir : 1,80 € la plage
- frais de dossier : 10 € par an et par enfant

vote pour à la majorité. n'ont pas participé au vote : Christophe Carsac, Cédric Macouin, Florie Vallet, Jérôme Calmettes.

#### Location salle Gelles :

Aux associations de la commune sur dérogation du Maire (avec 3 gratuités par an et par association) :

- location : 30 €
- Caution : 500 €
- Option ménage : 40 €

Vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### Location salle Loupiac :

Grande salle :

- extérieur : 300 €
- Commune : 150 €
- associations de la commune : 40 €
- caution : 600 €

Petite salle :

- extérieur : 200 €
- commune : 100 €
- association de la commune : 20 €
- caution : 400 €
- option ménage : 30 €

Les associations de la commune bénéficient de 3 gratuités par an.

Vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés

#### Location annuelle Judo Club :

- 300 €

Vote pour à la majorité des membres présents et représentés.

N'a pas participé au vote : David Soulier

#### Location annuelle « un air de rien » :

- 80 €

#### Concession cimetièrre :

- le mètre carré : 90 €

Vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### Assainissement :

- redevance fixe : 83 €
- redevance sur consommation (le m3) : 1,57 €
- PFAC : 1500 €

Vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Vente ancienne agence postale Loupiac :**

Le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents et représentés, la vente par la commune au profit de Mr Alexandre Sirvain, du bien situé à Loupiac (ancienne agence postale) section 132B n°1245 (279m<sup>2</sup>), n°1252 (345m<sup>2</sup>) et 1254 (346m<sup>2</sup>) au prix de 45 000,00 € et autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la concrétisation de cette affaire.

N'ont pas participé à ce vote : Isabelle Delaire, Serge Masbou

### **Questions diverses :**

#### ► Îlot C Loupiac (commerce)

A la demande des porteurs de projet, le Conseil Municipal envisage un loyer d'un montant de 250 €, faisant référence aux loyers des deux autres commerces en activité sur la commune.

#### ► Manifestation sportive Judo Club :

Le Conseil Municipal décide l'achat par la commune de trophées à hauteur de 150 €.

#### ► PLUI (PAADD):

Une réunion est prévue pour les élus mardi 14 décembre à 14H30 à Loupiac.

#### ► Visite du Sous-Préfet du 1<sup>er</sup> décembre :

Mr le Maire fait un compte-rendu sur cette matinée qui a consisté en la présentation des projets réalisés et à venir.

#### ► Vœux au personnel : vendredi 17 décembre à 18H30.

Séance levée à 23H45.

